

POL 5091 Théories de l'État - Question 1 - La question de « l'idéalisme allemand ».

Nom :

Code permanent :

Dans son livre *Marxisme et philosophie*, Karl Korsch décrit le caractère révolutionnaire de la pensée allemande à l'époque de Kant et de Hegel. À partir de la lecture des deux textes dans le recueil ainsi que des citations suivantes du livre de Korsch, donnez votre opinion sur le caractère révolutionnaire ou non de la pensée politique et philosophique des deux penseurs idéalistes (Kant und Hegel). N'oubliez pas de penser à l'État dans la réponse.

Citation 1 (du livre de Korsch) : Toute tentative pour comprendre l'essence et la pleine signification de cette grande époque philosophique que les livres d'histoire appellent d'ordinaire « l'idéalisme allemand » est voué à l'échec, aussi longtemps que l'on refuse d'envisager en même temps les relations capitales pour sa forme et pour son cours, que le « mouvement d'idées » entretient alors avec le « mouvement révolutionnaire » contemporain, ou que la réflexion n'en tient compte qu'après coup et superficiellement. p.75 [...] Dans les systèmes philosophiques de cette époque foncièrement révolutionnaire, « la révolution est présente en tant qu'énoncée et consignée dans la forme de la pensée ». <sup>1</sup> p.76

Citation 2 (du livre de Korsch) note 13 : Soit dit en passant, chez Kant lui-même, le terme de révolution, qu'il emploie de préférence dans le domaine de la pure pensée, a une signification beaucoup plus concrète que pour les kantien bourgeois d'aujourd'hui. Il suffit de le rapporter aux nombreuses déclarations de Kant (dans le *Conflit des Facultés* et ailleurs) sur le fait réel de la révolution : « Cette révolution d'un peuple spirituel [français] à laquelle nous assistons de nos jours – déclare-t-il – éveille dans l'âme de tous les spectateurs (qui n'y sont pas eux-mêmes impliqués) une sympathie qui confine à l'enthousiasme. » p.76.

---

<sup>1</sup> Hegel, *Werke*, XV, 485, cité in Korsch, *Marxisme et philosophie*, Paris, Les Éditions de minuit, p.76.

POL 5091 Théories de l'État - Question 2 - La question « Occupy Wall Street »

Nom :

Code permanent :

La crise économique de 2008 a suscité diverses réactions chez la population civile dans un grand nombre de pays. A partir de 2 citations de Machiavel, comment pensez-vous qu'il (Machiavel) interpréterait le mouvement « Occupy Wall Street » qui s'est répandu à l'échelle planétaire?

Citation 1- Ceux qui, dans l'établissement d'un État, firent briller le plus leur sagesse, ont mis au nombre des institutions les plus essentielles la sauvegarde de la liberté, et selon qu'ils ont su plus ou moins bien la placer, les citoyens ont vécu plus ou moins longtemps libres. Et comme dans tout État il existe des grands et des plébéiens, on a demandé dans quelles mains était plus en sûreté le dépôt de la liberté. (*Discours sur la première décade*)

Citation 2- Cependant, les troubles sont le plus souvent excités par ceux qui possèdent : la crainte de perdre fait naître dans les cœurs les mêmes passions que le désir d'acquiescer; et il est dans la nature des hommes de ne croire leurs possessions en sécurité que tant qu'ils continuent d'y ajouter. (*Discours sur la première décade*).

POL 5091 Théories de l'État - Question 3 - La question de la sociologie politique.

Nom :

Code permanent :

Comparez les deux définitions sociologiques de l'État, celle d'Émile Durkheim dans *Leçons de sociologie* et celle de Max Weber dans *Le savant et le politique*. Selon vous, laquelle des deux définitions est la plus pertinente pour comprendre l'État aujourd'hui? Une synthèse des deux définitions est-elle possible?

Citation 1 : Quand l'État pense et se décide, il ne faut pas dire que c'est la société qui pense et se décide par lui, mais qu'il pense et se décide pour elle. Il n'est pas un simple instrument de canalisations et de concentrations. Il est, dans un certain sens, le centre organisateur des sous-groupes eux-mêmes. Voilà ce qui définit l'État. C'est un groupe de fonctionnaires *sui generis*<sup>2</sup>, au sein duquel s'élaborent des représentations et des volitions qui engagent la collectivité, quoiqu'elles ne soient pas l'œuvre de la collectivité. Il n'est pas exact de dire que l'État incarne la conscience collective, car celle-ci le déborde de tous les côtés. p.86.

Citation 2 : Je me contenterai de retenir pour mon propos cette constatation d'ordre purement conceptuel : l'État moderne est un groupement de domination de caractère institutionnel qui a cherché (avec succès) à monopoliser, dans les limites d'un territoire, la violence physique légitime comme moyen de domination et qui, dans ce but, a réuni dans les mains des dirigeants les moyens matériels de gestion. Ce qui veut dire qu'il en a exproprié tous les fonctionnaires qui, suivant le principe des « états » en disposaient autrefois de leur propre droit et qu'il s'est substitué à eux, même au sommet de la hiérarchie. p.133-134.

---

<sup>2</sup> Sui generis est un terme latin de droit, signifiant « de son propre genre » et qualifiant une situation juridique dont la singularité prévient tout classement dans une catégorie déjà répertoriée et nécessite de créer des textes spécifiques.

*Sociologie* : « Sui generis » est une expression fréquemment utilisée par Émile Durkheim dans le but de caractériser la nature des faits sociaux. Dans ce domaine, « sui generis » sert à marquer qu'une totalité (de faits) n'est pas réductible à la somme de ses parties, et présente des traits d'un genre qui lui est propre. En prenant l'exemple du suicide, Durkheim montre qu'envisagé du point de vue statistique, en tant que « fait social », ce dernier présente des caractéristiques (taux, type), dont l'appréhension était impossible par la simple prise en considération de ses manifestations individuelles. On peut donc considérer que « sui generis » est une notion clé de l'œuvre de Durkheim, puisqu'elle lui permet de marquer une distinction analytique fondamentale entre individuel et collectif, légitimant du même coup un champ d'étude exclusivement orienté vers l'analyse des faits sociaux ; puisque les faits sociaux sont « d'un genre qui leur est propre », il est nécessaire qu'une science, sui generis elle aussi, se charge de leur étude : la sociologie.

#### Question 4 – La question magique

Nom :

Code permanent :

Comparez les idées des deux citations suivantes. La première est tirée du texte de Politzer, la deuxième de Castoriadis. Quelles implications les deux passages ont-ils pour la conception de l'État?

Politzer : « Il est prouvé, par conséquent, dira Engels, que, dans l'histoire moderne tout au moins, toutes les luttes politiques sont des luttes de classes et que toutes les luttes émancipatrices de classes, malgré leur forme nécessairement politique — car toute lutte de classes est une lutte politique — tournent en dernière analyse autour de l'émancipation économique. (Friedrich Engels : Ludwig Feuerbach, p. 41-42. — Voir également Marx-Engels : Manifeste du Parti communiste, p. 17 et suivantes, et Lénine : Karl Marx et sa doctrine.) Nous avons ainsi un chaînon à ajouter à l'enchaînement que nous connaissons pour expliquer l'histoire ; nous avons : l'action, la volonté, les idées, sous lesquelles se trouvent les classes et, derrière les classes, se trouve l'économie. Ce sont donc bien les luttes de classes qui expliquent l'histoire, mais c'est l'économie qui détermine les classes. »

[http://www.marx.be/FR/Classiques/Livres/Politzer/PartieV/1\\_Chapitre1.htm](http://www.marx.be/FR/Classiques/Livres/Politzer/PartieV/1_Chapitre1.htm)

Castoriadis : « Avant tout pouvoir explicite, et, beaucoup plus, avant toute « domination », l'institution de la société exerce un *infra-pouvoir radical* sur tous les individus qu'elle produit. Cet infra-pouvoir – manifestation et dimension du pouvoir instituant de l'imaginaire radical – n'est pas localisable. Il n'est certes jamais celui d'un individu ou même d'une instance désignables. » p.144 « ... reformuler, en le corrigeant, le problème de Rousseau : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun en s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.<sup>3</sup> » Inutile de commenter la formule de Rousseau et sa lourde dépendance à l'égard d'une métaphysique de l'individu-substance et de ses « propriétés ». Mais voici la vraie formulation : « *Créer les institutions qui, intériorisées par les individus, facilitent le plus possible leur accession à leur autonomie individuelle et leur possibilité de participation effective à tout pouvoir explicite existant dans la société.* » p.170.

---

<sup>3</sup> Rousseau, *Du contrat social*, Livre I, chap. VI, Pléiade, vol. III, p.360.